

Ferrières le 12 février 2010

Madame, Monsieur

Le Musée du protestantisme en Haut-Languedoc compte plus de quarante ans d'existence. Depuis sa création en 1968, avec l'appui de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, il conserve l'attachement de nombreux donateurs qui ont fait la richesse de ses collections (meubles, objets, monnaies, arts graphiques et documents divers, livres- plus de 16 000 volumes dont quelques ouvrages uniques ou rarissimes-) et suscite l'intérêt de la Communauté de communes des Vals et plateaux des Monts de Lacaune, du Conseil général du Tarn, du Conseil régional Midi-Pyrénées, et de l'Etat (le Musée est Musée de France).

Le Musée va installer ses collections et ses activités dans un nouveau bâtiment construit, à Ferrières, par la Communauté de communes . C'est une chance et un défi, car investir dans un musée, c'est investir dans l'avenir. Par l'esprit de ses collections, par l'histoire qu'il veut mettre en scène, le Musée refuse toute approche confessionnelle et propose une contribution à l'histoire générale de la France saisie à travers son histoire religieuse, et, cette dernière, à partir du destin d'une minorité; il propose donc une histoire du pluralisme, de la différence, de la tolérance et de la laïcité en France pour toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur condition, qui viendront y trouver une partie de l'humaine expérience, alors et aujourd'hui.

Le fonctionnement du Musée est assuré par des bénévoles (leur engagement équivaut à trois temps pleins), et depuis cinq ans par une assistante de conservation. Le « nouveau » Musée sera ouvert pratiquement toute l'année, il proposera des activités régulièrement : expositions temporaires, animations pour les scolaires, rencontres autour du livre (sa librairie a vocation de servir les populations locales), conférences (Estivales de Ferrières), concerts, théâtre, marches découvertes. Ainsi, en attirant des visiteurs, il veut contribuer au développement du « pays » .

Pour assurer l'ouverture du nouveau Musée - qui sera sans doute le premier en France sur ce thème (fait spirituel)- dans les meilleures conditions possibles, le Conseil d'administration lance une campagne financière pour 2010, dont l'objectif est de recueillir au moins deux cent cinquante mille euros :

- pour la muséographie: elle est nouvelle, nous ne reprenons aucun mobilier; elle est organisée en « espaces » mettant en scène des points forts de cette histoire, et en même temps , les « actualisant »; nous avons besoin de cent soixante dix mille euros
- pour la restauration des ouvrages qui feront partie de l'exposition permanente , en particulier un psautier unique; les devis s'élèvent à dix mille euros
- pour l'organisation et le développement de notre librairie dont nous voulons qu'elle

soit au service des habitants locaux; mobilier, fonds de librairie et divers objets, soit soixante dix mille euros.

C'est pour cela que nous faisons appel à vous.

Le Musée est agréé par la Fondation du protestantisme : votre don peut être alors effectué par chèque établi à : *Fondation du protestantisme, 47 rue de Clichy, 75311 Paris Cedex 09* en précisant que vous l'affectez au Musée de Ferrières.

Tout versement à la Fondation entraîne l'établissement d'un reçu fiscal permettant à votre choix, soit une réduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable chaque année mais avec possibilité de reporter sur les cinq années suivantes la somme excédant ce plafond), soit l'imputation de la somme au titre de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don en numéraire effectué dans la limite de 50000€par an.

Les dons imputables au titre de l'impôt sur la fortune 2010 doivent être reçus avant le 31 mai 2010 par la Fondation pour assurer l'envoi du reçu pour la déclaration avant le 15 juin 2010.

Les dons peuvent aussi être effectués par les entreprises qui bénéficient alors d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60% du versement dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Au nom du Conseil d'administration, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous permettra de prendre votre décision quant à cet appel.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleurs sentiments

Denis Mangado
Président du Conseil d'administration